BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
71220 SAINT-BONNET-de-JOUX

N° 11

BULLETIN MUNICIPAL

SAINT-BONNET DE JOUX

ANNEE 1984

EDITORIAL

Vous retrouvez votre bulletin rédigé par la nouvelle équipe municipale.Après la mise en route,chacun a mis tout son coeur au service de la collectivité.Notre ambition est de vous informer de la vie administrative de notre commune,des projets,des réalisations.Après bientôt deux années de mandat,vous connaissez maintenant mieux chacun de ceux qui vous représentent.

Nous souhaitons,grâce au concours de tous,faire du bon travail et pensons qu'il y a encore de bons jours à vivre dans notre commune.

BIBLIOTHEQUE ST-BONNET-DE-JOUX
394009605

Conseil municipal - élu les 6 et 13 mars 1983

MM	RICHARD Maurice	Maire	Retraité
	LECOQ Jacques	Adjoint	Assureur
	BERNIGAL Lucien	Adjoint	Métallier
	GIRARDON Charles	Adjoint	Agriculteur
	AUBOEUF Michel		Agriculteur
	BARRAUD François		Garagiste
	BIDAUT Guy		Tôlier
	CHAMBOSSE Roger		Agriculteur
	FRANCAIS Bruno		Docteur
	GATILLE Marcel		Employé de banque
	MERLE Joseph		Négociant en bestiaux
	PORNET Louis	décédé le 20-6-83	
	RENAUD Maurice		Préposé PTT
Me	ROBERJOT M.Louise		Enseignante
M	TOUILLON Robert		Boucher

Les différentes commissions

Bureau d'Aide Sociale : MM RICHARD - FRANCAIS - GATILLE - GIRARDON - Mme ROBERJOT - MM BOUQUIN - BRIGAUD - CORTIER

Syndicat des eaux : MM RICHARD et BIDAUT

Syndicat d'électrification rurale : MM RICHARD et BARRAUD

Travaux bâtiments : MM RICHARD - BERNIGAL - GIRARDON - LECOQ - RENAUD - TOUILLON - Responsable : J. LECOQ

Voirie : MM RICHARD - AUBOEUF - BERNIGAL - CHAMBOSSE - GIRARDON - MERLE - RENAUD - Responsable : L. BERNIGAL

Cimetière : Responsable - BARRAUD F.

Finances : MM RICHARD - BERNIGAL - FRANCAIS - GATILLE - LECOQ - Mme ROBERJOT -

Equipement sportif - fêtes : MM RICHARD - AUBOEUF - BIDAUT- GATILLE - LECOQ - RENAUD - Mme ROBERJOT - M TOUILLON
Responsable : R. TOUILLON

Etang - Assainissement : MERLE J.

Personnel communal : MM RICHARD - BERNIGAL

Fleurissement - Propreté : GATILLE M.

SIVOM - Ordures ménagères : MM RICHARD - AUBOEUF - BARRAUD - BIDAUT - GATILLE - TOUILLON -

---

Personnel Communal

Femmes de service	Entrés service
MMes Josette MUGNIER - classe de Mme LARGE	1969
Janine PORNET - (emploi temporaire) classe de Mr DUPONT	1984
Lucie VEZANT - entretien des classes - mairie - salle réunion	1976
Ouvriers Entretien voie publique	
MM Georges BUSSELIER -	1977
André KASIK	1983
Joseph KASIK (décédé le 11/11/84)	1957
Secrétaire de Mairie	
Mme Viviane DUSSAUGE	1984

BUDGET 1984

1 - Primitif -	Section Fonctionnement :	1 553 118	
	Investissement :		398 178
2 - Supplémentaire -	Fonctionnement :	155 825	
	Investissement :		202 740
		1 708 943	600 918

(BUDGET PRIMITIF)

Section de fonctionnement

Parmi les recettes :

Impôts locaux.....	36,20%	= 563 083 F
Dotation globale de fonctionnement.....	43,60%	= 621 247 F
Location immeubles...	5,20%	= 81 000 F
Emprunts.....	7,08%	= 110 000 F

Parmi les dépenses :

Frais de personnel et charges.....	34,20%	= 532 000 F
Financement section investissement.....	13,00%	= 201 181 F
Emprunt intérêt.....	7,14%	= 110 937 F
Participations obligatoires.....	18,84%	= 292 709 F

Section d'investissement

Parmi les dépenses :

Remboursement emprunt capital.....	32,50%	= 129 471 F
Bâtiments et voirie..	44,30%	= 176 445 F
Acquisition investissement (terrain...)..	22,90%	= 91 400 F

(BUDGET SUPPLEMENTAIRE)

Budget d'ajustement des prévisions du Budget Primitif et de report des résultats de l'exercice précédent.

Section de fonctionnement

Recettes : excédent 1983 reporté..... 155 825 F

Section d'investissement

Recettes : Prélèvement..... 134 757 F
Subventions..... 50 847 F
Dotation globale équipement.... 17 136 F

Dépenses : Assainissement - Travaux bâtiments - Acquisition terrain.

- o - o - o - O - o - o - o -

Etat des prêts à long et moyen terme

Créance en capital à l'origine.....	2 053 500 F
Créance en capital au 1er janvier de l'exercice	1 311 960 F
Annuités à verser au cours de l'exercice	
a) intérêt.....	110 937 F
b) capital.....	129 471 F

- o - o - o - O - o - o - o -

Durée des exonérations de la taxe foncière sur les propriétés bâties

1) Immeubles construits avant le 1er Janvier 1973 : Tous les locaux d'habitation construits avant cette date bénéficiaient d'une exonération de 25 ans.

La loi de finances pour 1984, article 14, réduit à 15 ans la durée de cette exonération (sauf pour les HLM Collectifs). En 1984, sont donc imposables les logements construits avant 1969.

2) Immeubles construits après le 1er Janvier 1973 : L'exonération générale demeure de 2 ans. La durée d'exonération dont bénéficiaient jusqu'à présent les logements en accession à la propriété, construits grâce à des prêts aidés par l'Etat, est ramenée à compter de 1984, de 15 ans à 10 ans.

N. B. : L'exonération de taxe foncière bâtie n'était pas supportée par les budgets communaux mais donnait lieu au versement par l'Etat d'une allocation compensatrice à chaque commune.

FISCALITE

Produit de l'imposition fiscale en 1983 : 500 151 F
Produit de l'imposition fiscale en 1984 : 563 083 F

Variation du produit 1984 par rapport au produit 1983 : 62 932 F ; en pourcentage : 12,58 %

Les Quatre Taxes

	Taux	Base imposition	Produit	% montant global
Taxe d'habitation				
1983 :	5,71 %	1 692 670	96 651	19,32 %
1984 :	5,71 %	1 965 280	112 217	19,92 %
Foncier bâti				
1983 :	9,84 %	1 065 000	104 796	20,95 %
1984 :	9,84 %	1 256 220	123 612	21,95 %
Foncier non bâti				
1983 :	25,70 %	530 760	136 405	27,27 %
1984 :	25,70 %	572 970	147 253	26,15 %
Taxe professionnelle				
1983 :	7,40 %	2 193 230	162 299	32,45 %
1984 :	7,40 %	2 432 440	180 001	31,96 %

Exercice 1983

Situation financière de la commune classée dans la catégorie démographique de 700 à 2 000 habitants.

Comparaison avec les communes de la même catégorie.
(tableau voir page suivante)

Montant par habitant

	St-Bonnet	Département	Région
Impositions directes	528,25	660,88	663,55
Impôts sur les ménages	265,10	373,38	411,43
Dettes annuité	286,36	293,30	310,06
Taxe d'habitation	101,63 (5,71 %)	161,18 (8,05 %)	169,28 (7,11 %)
Foncier bâti	110,51 (9,84 %)	155,11 (13,49 %)	161,17 (11,89 %)
Foncier non bâti	143,45 (25,70 %)	157,93 (36,82 %)	126,12 (33,37 %)
Taxe professionnelle	170,66 (7,40 %)	200,68 (7,52 %)	213,12 (6,69 %)

SUBVENTIONS

Conseil des Communes de l'Europe	137
Société du cheval de trait	2 100
Association des Maires de S-et-L	500
Centre Léon Bérard	300
Comité agricole	3 500
Cantine	5 800
U.C.I.A	5 500
Mutuelle du Trésor	70
Comité des Fêtes	3 800
U.S.B.G	2 500
Aide familiale rurale	600
Syndicat d'initiative Charolles	550
Centre aéré Beaubery	1 000
Eveil bouliste bonnetois	1 500
Service remplacement St-Bonnet-La Guiche	700
Amicale chasseurs	900
Amicale laïque	500
Majorettes	1 500
	31 957

CENTRE DE SECOURS

Opérations 1984 : sorties 85 - Incendies 12 - Feux de Cheminées 18 - Secours routiers 10 - Secours à victimes 8 - Dégâts des eaux 6 - Sorties diverses 28 - Sorties sans interventions 3 -

Nouvelles : ont subi avec succès les épreuves exigées des candidats au certificat d'aptitude aux fonctions de :

a) Sous-Officier de Sapeurs Pompiers volontaires : Lucien BERNIGAL

b) Caporal de Sapeurs Pompiers volontaires : Gilles CHAMBOSSE et Daniel TACAIL

Décors : Le Commissaire de la République a décerné la médaille d'or au lieutenant André PARIAUD (35 années de service) et la médaille d'argent au sapeur Paul CANNET (20 années de service).

Le médecin du Centre, le Docteur NOURRISSAT est élevé au grade de médecin chef de bataillon de sapeurs pompiers.

Félicitations.

Dernières recrues : François PERRAULT (pâtissier)
J.Marc DELORME (exploitant agricole)
J.Jacques DUCERT (commerce combustibles)

ABATTOIR

Ouverture : 1913
Menace de fermeture depuis une vingtaine d'années - Fermé définitivement depuis le 30 juin dernier.
Projets :
Agrandissement du logement existant (qui n'est plus depuis la fermeture logement de fonction) avec la création d'une salle de séjour, de toilette et salle d'eau dans une partie de l'ancien abattoir. Aménagement de la salle des chaudières en garage destiné au comion-benne, ce qui nécessitera la démolition de l'ancien brûloir à cochons. Pour ces travaux de conversion, une subvention de 25 % maximum est attribuée à la commune qui bénéficiera en plus d'une somme de Frs. 25 400 pour la fermeture.

TRAVAUX REALISES EN 1983

Voirie : Enduit d'usure : C.R de l'abattoir
C.R du Marquisat
Bâtiments : Réfection du toit de l'ancienne salle de répétition.
Remplacement de la porte et des fenêtres (vitrage isolant) de la salle de réunion.
Réparation de l'avant-dernière partie du toit de l'église. (Tout devrait être terminé au cours de l'année 1985).
Tous ces travaux ont été subventionnés à 50 % par les Fonds Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes.
Réaménagement des douches - vestiaires du stade.

TRAVAUX REALISES EN 1984

Voirie : Travaux neufs - Chemin rural à la Mouche 150 M.
Enduit d'usure - Voie communale n° 15 Les Brechoux.
Travaux subventionnés à 37,5 %
Bâtiments : Remplacement des fenêtres (côté CD 7) de la classe (école du stade) et pose de volets aux deux appartements.
Réfection de la 1ère partie du toit de l'ancienne gendarmerie (la 2e partie sera réalisée en 1985)
Travaux subventionnés à 44,42 %
Installation chauffage au gaz ; premier logement école du stade.
Aménagement logement n° 1 ancienne gendarmerie : salle d'eau et toilette.
Acquisitions : Camion-benne pour la collecte des ordures ménagères. Chaudière chauffage central au Centre de secours. Pneus arrière du tracteur.

Terrains :
a) Parcelles n° 86 et 135 (en partie) section AK

superficie 7 963 m2 (près étang Moreau). (Les parcelles n° 40 - 42 - 43, section AK d'une superficie de 7 415 m2, joignant les parcelles ci-dessus, ont été données à la commune par Mademoiselle Marie SEVELINGE)

b) Parcelle n° 271 (en partie) section AH superficie 4 442 m2 (joignant la place de Bertillon)

PROJETS

Voirie - Travaux Neufs : chemin rural du CD 983 au VC 11 de Curtenelle = 310 mètres

- Enduit d'usure : chemin rural des garoux au chatelard = environ 300 mètres 80 040 F

Dépenses subventionnées à 29,10 % par le F.D.A.V.O.C.

Bâtiments : Toit de l'ancienne gendarmerie dernière partie ;
Toit de l'église dernière partie ;
Clocher : réparations au niveau de la 1ère ceinture afin d'empêcher l'eau de s'infiltrer, car celui-ci est en très mauvais état ;
Réfection du crépis de l'église : (1ère tranche)
Acquisition d'un lecteur micro-fiche pour cadastre
Total des devis : 107 859 F - Dépenses subventionnées par le F.D.A.E.C. à 57 %

Bénéficiant du contrat de pays, l'aménagement du terrain Sevelinge derrière l'étang moreau sera prioritaire. Si la région accepte le projet de contrat présenté par les Cabinets d'études, les travaux devront être réalisés en 1985. La commune bénéficiant d'une subvention de 80 000 F, seront mis en oeuvre :

- un court de tennis - subventionné au total pour 40 %
- un camping d'une dizaine de places (pour débuter).

Le coût sera fonction des aménagements et des accès. Cette opération sera subventionnée à 62 %.

Projets plus lointains : Toujours sur le terrain Sevelinge, la commune envisage de construire des Studios Locatifs. Des études sont en cours afin que l'aménagement de ce terrain soit effectué avec le maximum de rationalité dans un plan d'ensemble. En effet, la présence de l'étang doit donner un aspect coquet et accueillant. Toutes ces réalisations doivent se concrétiser dans un plan général en tenant compte des servitudes de chacune.

Projets à l'étude : Un lagunage afin d'améliorer le traitement de nos eaux usées ; le fonctionnement de la station d'épuration laissant largement à désirer.

Le projet d'aménagement de la Salle Communale ou la construction d'une salle neuve n'est pas abandonné. Les subventions départementales n'étant pas sûrement acquises en raison des demandes nombreuses émanantes d'autres communes, nous attendons des jours meilleurs.

Assainissement - Lagunage

De nombreuses Communes ont choisi le lagunage pour traiter leurs eaux usées. Dans ce genre de traitement, c'est la nature seule qui nettoie, grâce à l'air et au soleil.

Le principe du lagunage est très simple : les eaux souillées sont recueillies dans des bassins d'une profondeur moyenne de un mètre - trois bassins en général - où elles se décantent avant que le soleil et l'air effectuent leur travail nettoyant.

Le lagunage est un moyen d'épuration fiable et écologique tout en étant incontestablement le moins cher.

Superficie souhaitée : 1 hectare pour 1 000 habitants.

Pour la commune de St-Bonnet, les relevés topographiques en cours laissent supposer que des bassins situés dans la gorge en dessous du cimetière pourraient récupérer, par simple gravitation, toutes les eaux usées du bourg arrivant déjà à la station et celles provenant de la route de Cluny (Les Baraques), de la route de Charolles, de la route de Suin et de la dernière partie de la Place du marché.

L'assainissement "bourg et périphérie" serait total. Malgré les subventions en provenance de la région, du département et de l'Agence de bassin, sera-t-il possible de tout réaliser en une seule fois ?

P. A. R.

Après plusieurs années d'étude, le contrat de Pays est sur le point d'aboutir. Beaucoup de projets ont vu le jour et la répartition fut difficile.

Retenons les grandes lignes :

Agriculture : amélioration des structures foncières agricoles ;

Valorisation des sols humides ;

Amélioration des conditions de travail des agriculteurs - (Service de remplacement St-Bonnet - La Guiche) ;

Incitations à la modernisation des équipements des vieilles exploitations ;

Aide à l'achat de matériel en commun.

Un tiers de l'enveloppe sera donc consacré à l'agriculture. Une réunion d'information a eu lieu le 7 novembre en Mairie.

Cadre de vie - Tourisme - Actions Culturelles et Sportives

Notre commune bénéficiera d'une subvention (voir projets) pour la construction d'un court de tennis et l'aménagement d'un camping.

Précisons également que des actions sont prévues :
pour soutenir le commerce d'alimentation ambulant (aide à l'achat d'un véhicule de tournées) ;
pour moderniser des boutiques (aide à la rénovation des façades, à la modernisation intérieure des échoppes d'artisan.

P. O. S.

Un plan d'occupation des sols est actuellement à l'étude. La décentralisation étant entrée en vigueur, les communes doivent se doter des moyens pratiques pour gérer leur urbanisation. En effet, sans P.O.S., les permis ne seront attribués que dans les zones urbanisées. Avec le P.O.S., la commune reste maître des délivrances de permis en fonction des zones déterminées. La gestion d'une commune étant l'affaire de tous, il faut éviter de grèver le budget par des constructions éparses qui entraineraient des équipements supplémentaires : voirie, eau, assainissement, électricité

NOUVELLES

Gendarmerie

Mr BOURGEOIS Guy affecté à la brigade de St-Bonnet-de-Joux depuis avril 1983.

Créations ou successions

Mme DUBOIS Brigitte - salon de coiffure - place de la poste en septembre 1983.

Mlle GEORGES Josiane - pharmacie de St-Bonnet - route de Chalon - en remplacement de Mr Darsy en novembre 1983.

Mr FUET Richard - percepteur à St-Bonnet - en remplacement de Mr Bajard.

Permis de chasse

1983 - 58 permis 1984 - 53 permis

Cartes de pêche

1983 - 174 cartes retirées 1984 - 176 cartes retirées

Service Bibliothèque

Depuis octobre 84, un local situé à l'école du stade est ouvert aux habitants souhaitant, après inscription, emprunter des livres fournis à la commune par le service de la Bibliothèque centrale de prêt.

Heures et jours d'ouvertures
Mercredi et Samedi de 14 H à 16 H

Nombre d'inscrits : 104

Distinctions

Remise à Mme JOLY, le 24 octobre 1984, de la Médaille Départementale et Communale du Travail - mention argent - pour plus de 25 années au service communal.

Mme Joly a été remplacée le 1er juillet par Mme Dussauge.

SOCIETES AYANT ORGANISE DES MANIFESTATIONS

U.C.I.A. : Président - J.Marc BONNOT. Cette société composée de 16 membres actifs organise : Foire exposition en Juin; Repas dansant en Novembre et Quinzaine commerciale en Décembre.

U.S.B.G. : Président - J.Marc BONNOT. Cette société compte 80 licenciés répartis en 4 équipes (2 seniors et 2 équipes de jeunes) et organise un tournoi des anciens en Juin et un super loto en Décembre.

STE CHASSE : Président Julien GARGUET. Cette société compte 40 chasseurs et organise un concours de belote en Novembre.

CTE DES FETES : Président Marcel GATILLE. Le bureau est composé de 16 membres. Manifestations : Théatre (Février) - Bal avec élection de Miss Canton (Mars) - Bal disco (Juin) - Jeux pour les enfants et bal populaire (14 Juillet) - Fête patronale (Août) - Fête hippique (Septembre) - Bal des couples (Octobre)

CLUB DES AINES : Président Jean PETIT. Cette association est composée de 100 adhérents qui se réunissent chaque jeudi après-midi : jeux de cartes, scrable, loto..... et organise un voyage annuel, 2 repas annuels et une vente exposition en Mai.

EVEIL BOULISTE BONNETOIS : Président Jacky TABOULET. Cette société composée de 30 membres actifs a organisé 5 concours en 84

STE CHEVAL DE TRAIT : Président Jean PRUDON. Organisation d'un concours en Septembre : 16 juments présentées.

AMICALE LAIQUE : Président Maurice RENAUD. Organisation du sapin de noël des enfants des écoles et concours de belote en Février.

SOCIETES REUNIES : Président Maurice RENAUD. Cette association est constituée par les représentants des autres sociétés. Rôle : gestion de la salle communale - désormais à usages multiples - Les annuités d'emprunt sont prises en charge par la commune. Il a été procédé à l'achat de matériel : chaises, tables - sonorisation.

F.N.A.C.A. : Président Denis FREREJEAN. Composition : 64 adhérents. Réalisations : Commémoration du 19 Mars - Voyage dans le Vercors - Concours de belote en Mars - Repas amical en Septembre.

DONNEURS DE SANG : Président Jean LAGROST. Cette société composée de 9 membres organise 2 collectes annuelles qui attirent 127 donneurs en Février et Juillet.

CLUB MAJORETTES - RED AND WHITE : (Créé en 1983) Présidente Eliane GUILLET. Ce club est composé de 16 majorettes et de 20 minorettes qui sont entrainées par Mme MARTINS. Nombre de sorties dans toute la région : 25.

A.D.M.R. : Président Bruno FRANCAIS. Cette association est composée de 8 membres et comprend une aide familiale : Mlle GAILLAIRD.
But de cette association : venir en aide aux mères de famille pour maladie, maternité....Réalisations : choucroute en Novembre journées de vendanges, stands sur foire...

CANTINE SCOLAIRE : Président Edgar ROUGET. Ce restaurant scolaire accueille environ 30 élèves et les repas sont préparés par Mme VEZANT. Un loto est organisé en Décembre.

COMITE AGRICOLE : Président Henri CLEAUD. Ce comité organise la foire-concours du mois d'Octobre.

AMICALE DES P.G. : Président J.Marie BRIGAUD. Les 27 adhérents de cette société organisent : défilés 8 Mai et 11 Novembre - sortie annuelle en 3 jours (Alsace) - 1 repas amical et 1 concours de belote en Octobre.

AMICALE DES POMPIERS : Président André PARIAUD. Cette amicale organise un bal au mois de Mai.

CLUB CYCLOTOURISME BONNETOIS-CHAROLLAIS-GUICHOIS : Président J.Louis DOUHARD. Société en création - déjà une dizaine de membres actifs. Ce club a de nombreux projets.

ETAT CIVIL 1983

Naissances : Emmanuel TETU le 9 février - Stéphanie Stella KASIK le 14 février - Angélique MORIN le 25 avril - Jérémy DOUHARD le 3 juin - Samuel, Jean-Paul DARGAUD le 29 juin - Sandrine DESBOIS le 2 juillet - Karine GAUTHIER le 19 juillet - Estelle PHILIBERT le 8 septembre - Emmanuel, Daniel PERRIER le 28 novembre - Sébastien BOSSELET le 26 décembre -

Mariages : célébrés à St-Bonnet-de-Joux
Claude BALLIGAND et Jacqueline TOUILLON
Christophe, André, Hugues DUBOIS et Odile, Yolande DELARVE
Yves GUILLOT et Eliane BERTRAND
Yves JOURNET et Jocelyne, Marthe, Henriette DEDIANNE
Patrick PETIT et Sylvie, Marcelle PORNET.

Décès : Paulette, Yvonne, Marie CADORET épouse LUISET - 62 ans Jean-Marie COCHON 82 ans - Jean DOYEN 76 ans - Marie DUSSABLY veuve NOLY 85 ans - François EMORINE 79 ans - Annette, Louise MAZOT veuve GODIN 81 ans - Claudine MONNET 86 ans - Wilibald MORAWETZ 73 ans - André, Louis PAIN 78 ans - Louis, Nicolas PORNET 48 ans.

ETAT CIVIL 1984

Naissances : Vannessa, Corinne, Yvonne, Elvire OLLIER le 14 janvier - Hafsa SASSI le 2 février - Benoît BUCHILLET le 8 avril - Claude COMTE le 10 mai - Marion BERLAND le 25 juin - Marie-Claire BRIGAUD le 15 août - Virginie JANIN le 6 septembre - Véronique LAMBERT le 7 septembre -

Mariages : célébrés à St-Bonnet-de-Joux
Philippe CURMI et sylvie TOUILLON
Patrick JANIN et Simone SCHATZ
Didier, Marcel, François GUILLET et Françoise AUGE
Jean-Pierre PROST et Françoise, Maryse LABORDE
Patrick, Lucien GUEUGNON et Catherine, Huguette COURTOIS
Jean-Pierre JEANDEAU et Jacqueline PITAUD.

Décès : Pascale, Marie BERARD 26 ans - Joanny, Marie LEVEQUE 80 ans - Armand, Alphonse MARCHAIS 81 ans - Armand SECKINGER 21 ans - Germaine BOURDEAU épouse PONCET 65 ans - René, Pierre GOURDIN 59 ans - Alexandrine GANTHIER veuve MASSON 87 ans - Marcel, Gabriel, Claude AUDUC 61 ans - François, Jean-Marie JAYET 82 ans - Marie BONIN veuve CHANDON 84 ans - Françoise GUITTAT veuve BOUQUIN 81 ans - Annette LEVEQUE veuve BONIN, domiciliée à Suin, 90 ans - Marie SEVELINGE 80 ans - Jean LAUPRETRE 85 ans - Jacques JEANDEAU 80 ans - Joseph KASIK 52 ans Nicolas PORNET 82 ans -

Mariages : célébrés à..
FRESMOY (Pas-de-Calais) : Pascal DUSSAUGE et Berthe, Marie-Louise BERNARD
CHANGY : François DUBUISSON et Marie-Pierre MADORE
MARTIGNY-le-COMTE : Patrick LAROCHE et Evelyne DUTREMBLE
SUIN : Daniel PERRIER et Marie-Thérèse PROST

LU POUR VOUS DANS LES ANCIENS REGISTRES

Selon une délibération du Conseil Municipal en date du 4 mai 1835, on note :

Tout habitant sera tenu de fournir pendant l'année, pour la répération des chemins, deux journées de travail ou leur valeur en argent, pour lui et pour chacun des ses frères, de ses fils vivant avec lui ainsi que pour chacun de ses domestiques mâles, de l'âge de 20 ans et deux jounées pour chaque bête de trait ou de somme, de chaque cheval de selle ou d'attelage.

Voici le taux du rachat des prestations réglé ainsi qu'il suit : 1 journée d'1 homme = 1,25 F - 1 journée de mulet = 2,00 F
1 journée de 2 boeufs = 2,50 F - 1 journée de char :0,25 F
1 journée de 2 vaches = 1,50 F - 1 journée de tombereau
1 journée d'1 cheval de - = 0,25 F
selle ou d'attelage de luxe = 2,00 F
1 journée d'1 cheval de trait = 2,00 F

-o-o-o-O-o-o-o-

Le 9 février 1837 - Le Conseil Municipal doit nommer un cantonnier communal. Nous lisons :

Le Conseil ayant reconnu les qualités des deux candidats présentés aptes à remplir les fonctions de cantonnier ; le Maire invite le Conseil à donner son avis et faire connaître les droits qui militent en faveur de l'un plutôt que l'autre. A l'unanimité, le Sieur Fougnon François devait l'emporter sur son concurrent par deux motifs :

1) Comme père de famille ayant moins de moyens d'existence que l'autre ;

2) Comme ancien militaire de la vieille armée, qu'à ce titre il avait droit à la reconnaissance publique.

En conséquence, le Sieur Fougnon est nommé cantonnier des chemins vicinaux de la commune de St-Bonnet-de-Joux avec le traitement de trois cents francs à la charge par lui, de se procurer les outils qui lui sont nécessaires, et il lui est accordé six jours dans l'année pour vaccer à ses affaires les plus urgentes.

-o-o-o-O-o-o-o-

Le 3 janvier 1892 - Le Conseil délibère quant à l'opportunité de faire traverser St-Bonnet par une voie ferrée. Nous lisons : "Attendu que la ligne serait de la plus grande utilité pour la commune, qui, sans elle, ne devra plus espérer

être, dans l'avenir, desservie par une voie rapide.".....!!

-oo-oo-0-oo-oo-

Le 19 juin 1897 - Le Maire expose au Conseil que les concessionnaires du chemin de fer St-Bonnet - Beaubery à Montceau-les-Mines ont prévu dans leur projet l'établissement de la future gare de St-Bonnet dans le pré de Mr Villedey dit pré mou. Le Conseil considérant que l'emplacement de la gare dans le pré mou présenterait des inconvéniants d'ordre divers :

1) que d'abord elle serait assise sur un terrain extrêmement humide ;

2) que d'autre part, les voies d'accès devant conduire de divers points du bourg de St-Bonnet et notamment du champ de foire seraient très défectueuses.

Considérant qu'il faudrait pour s'y rendre, ou bien suivre la rue dite de Bertillon, très étroite et en très mauvais état, ou bien la route de La Clayette et dans ce cas, conduire les voitures, le bétail et les porcs par une voie de communication déjà insuffisante en temps ordinaire et fort encombrée.

Considérant, qu'au contraire, la population du bourg et des hameaux est unanime à réclamer l'établissement de la future gare à proximité de la route de Charolles qui lui servirait de voie d'accès.

Considérant, d'ailleurs, que rien ne parait s'opposer à l'établissement de la gare à la sortie du bourg de St-Bonnet, qu'il est fort possible et même facile de trouver à cet endroit un palier suffisant pour la manoeuvre des trains.

Considérant qu'une gare établie dans ces conditions faciliterait singulièrement aux intéressés l'embarquement du bétail et surtout des porcs dont les foires de St-Bonnet sont toujours très largement approvisionnées.

Qu'en effet, la distance du champ de foire à la gare serait notablement réduite et que la route de Charolles est très suffisamment large et moins encombrée que les autres routes aboutissant à St-Bonnet.

Par ces motifs, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal proteste à l'unanimité des voix moins une contre tout projet d'établissement de la gare dans le pré mou et réclame énergiquement son installation à proximité de la route de

Charolles à la sortie du bourg. Signé de tous les participants moins 1 membre défavorable.

-o-o-o-O-o-o-o-

Le 20 août 1899 -

Le Conseil Municipal statue sur le renouvellement du bail des droits de place à percevoir sur le bétail - à savoir :

1) Pour chaque boeuf, vache, taureau, cheval, jument, mulet, mule, poulain sevré, âne et ânesse occupant ou étant censé occuper trois mètres carrès.....0,15 F

2) Pour chaque truie suivie et ses nourrissons censés occuper trois mètres carrès.....0,15 F

3) Pour chaque porc, veau de lait, bouc, chèvre censé occuper deux mètres carrès.....0,10 F

4) Pour chaque mouton ou brebis censé occuper un demi-mètre carré.....0,025 F

-oo-oo-O-oo-oo-

Le 29 mai 1904 -

Suppression du vagabondage et de la mendicité.

-o-o-o-O-o-o-o-

VOEUX POUR 1985

En cette fin d'année 1984, le Conseil Municipal vous présente ses meilleurs voeux, souhaite que 1985 vous apporte la santé, la joie et le bonheur dans votre vie familiale et la réussite dans vos projets, réalisations et activités professionnelles.

Saint-Bonnet-de-Joux,
Le 14 décembre 1984